

*Accords fiscaux—Loi*

**Mme Jewett:** Excusez-moi de vous tourner le dos, monsieur le Président.

Selon les prévisions budgétaires du ministre des Finances de novembre 1985, la province de Québec par exemple recevra 81.9 millions de dollars de moins en 1986-1987, si le projet de loi est adopté. En 1987-1988, elle recevra 174.9 millions de dollars de moins. En 1988-1989, elle perdra ainsi 276.9 millions de dollars. En 1989-1990, 388.8 millions de dollars, et en 1990-1991, 512.9 millions de dollars. Au total, c'est un manque à gagner de 1,435.4 millions de dollars aux dépens des services de santé et de l'enseignement postsecondaire au Québec, si le projet de loi est adopté. Le député approuve-t-il ces chiffres?

[Français]

**M. Leblanc:** Vous savez, dans la vie, madame, il n'y a rien d'acquis. Quand on dit qu'on a réduit la croissance, c'est une croissance que nous avions déterminée comme trop haute. C'est beau parce que le parti libéral d'avant avait dit que la croissance devrait être de 10, 13 ou 15 p. 100. Mais, pour eux, ce n'était pas un problème, de l'argent, ils en avaient en masse. On s'en est rendu compte d'ailleurs parce qu'on s'est ramassé avec un déficit accumulé de 230 milliards de dollars pour une population de 25 millions. Alors, il fallait rétablir les faits. C'est ce que nous faisons. Mais malgré tout cela, nous continuons à augmenter plus rapidement l'aide à l'éducation et à la santé que nous ne le faisons dans tous les autres domaines puisque dans les autres domaines, la moyenne est de 3.6 p. 100. Alors, c'est bien sûr qu'on peut donner des exemples, j'aurais dû avoir dix enfants, mais je n'en ai que deux. J'en ai eu huit de moins que prévu. Mais j'ai décidé que je n'avais pas les moyens d'avoir plus de deux enfants. C'est simple. Alors, ce que vous dites, ce sont des choses en l'air, des choses qui ont été inventées par d'autres avant. Mais nous autres, nous disons que la croissance devrait être... Et en plus, on dit qu'on devrait coopérer davantage avec les centres de recherche et de développement des gouvernements, avec les entreprises, avec les universités. On devrait coopérer dans la recherche, ce qui fait en sorte qu'avec moins d'argent, on va faire plus. Et nous l'avons déjà fait à ce jour.

**M. le vice-président:** L'honorable député de Saint-Denis (M. Prud'homme). Une question ou un commentaire.

**M. Prud'homme:** Monsieur le Président, j'aimerais d'abord faire un commentaire. Je suis très heureux des propos de l'honorable député. J'imagine que l'honorable ministre des Finances du Québec sera très heureux d'apprendre de la bouche de l'honorable député de Longueuil (M. Leblanc) que le ministre des Finances du Québec, M. Lévesque, n'a absolument rien compris. Je vais m'empresser à 17 heures de communiquer ce bon message au ministre des Finances du Québec. C'est un commentaire, je pense, qu'il appréciera beaucoup.

On me dit que je pourrais même joindre le nom de l'honorable députée de Gatineau (M<sup>me</sup> Mailly). Donc, le ministre des Finances n'a rien compris à dit l'honorable ministre, l'honorable députée... J'insiste pour l'appeler ministre parce que je ne voudrais pas susciter une chicane dans le parti conservateur... Mais je sais que le ministre des Finances sera heureux que je lui rapporte fidèlement au moins ce qui s'est passé à la Chambre.

Ce matin, dans *Le Journal de Montréal*, sous la plume de Normand Girard, nous retrouvons les propos d'hier soir de l'honorable ministre des Finances. Et personne ne peut douter de l'intégrité du grand journaliste parlementaire Normand Girard. C'est bien connu, Normand Girard, depuis toujours, écrit ce qu'il entend, ce qu'il voit et rapporte fidèlement. Si vous voulez que je lui fasse aussi un message, je suis très assuré que... Bon.

Alors, je veux demander à mon collègue s'il aurait un commentaire supplémentaire à communiquer au ministre des Finances du Québec qui disait, hier soir, et je le cite:

«C'est une véritable tenaille qui se referme progressivement sur les finances publiques du Québec» a-t-il dit après avoir signalé que les énoncés du projet de loi fédéral C-96 représentent...

Et je cite encore le ministre, tel que rapporté dans l'excellent *Journal de Montréal*:

**Une voix:** Il raconte n'importe quoi.

**M. Prud'homme:** Il est imprimé dans ma circonscription. Et je cite le ministre tel que rapporté par Normand Girard. Cela semble fatiguer mes collègues.

«un pas supplémentaire vers un désengagement fédéral dans le financement de services essentiels».

En annexe à son discours sur le budget, M. Gérard-D. Lévesque analyse longuement toute la question des arrangements fiscaux en réservant au ministre canadien des Finances, M. Michael Wilson, les propos que celui-ci tenait le 23 mars 1982.

Ma première question à notre honorable ami est la suivante: Que pense-t-il de la déclaration de M. Lévesque, le ministre des Finances? Et la deuxième: Que pense-t-il du propos suivant: Lorsqu'il a été déclaré à la Chambre que:

La seule façon dont il (le gouvernement fédéral) réduit les dépenses, c'est en transférant aux gouvernements provinciaux le fardeau du financement des programmes établis.

L'honorable député voudrait-il faire des commentaires sur ces deux questions?

**M. Leblanc:** Monsieur le Président, au sujet de la première question, je dirai à l'honorable député que, à mon avis, le ministre des Finances du Québec a bien réussi, parce que dans le journal on peut lire noir sur blanc, c'est-à-dire, blanc sur noir, car ils ont inversé en disant que le fardeau de l'augmentation des taxes «dépend», et on l'a répété à plusieurs reprises «dépend» du gouvernement fédéral.

C'est facile à dire, oui très facile à dire. Je pense que n'importe qui aurait pu faire cela. Toute personne qui a un budget à faire et qui en remet le fardeau sur une autre personne baisse dans mon estime.

Quant à moi, mon contrôleur dans mon entreprise, lorsqu'il me disait des choses comme cela, moi, je lui disais: Eh bien, je n'ai plus besoin de toi. Parce qu'on ne doit jamais mettre la faute sur les autres. Et je pense que c'est là le commentaire que je pourrais lui faire en face s'il était là. Voilà pour répondre à la première question.

En ce qui a trait à la deuxième question, ma réponse est à peu près la même. Monsieur le Président, j'ai complété et je vous en remercie.

**M. Prud'homme:** Une question supplémentaire, monsieur le Président.

**M. le vice-président:** A l'ordre! La période de temps allouée aux questions et commentaires est maintenant écoulée. Je